

Présentation au Conseil communal du 21 juin 2017

Madame la Présidente, chers collègues,

En attendant que le rapport sur l'Association Sécurité Est Lausannois figure à l'ordre du jour d'un conseil, selon les directives de la Cour des comptes, je me permets de vous le livrer brièvement cette année dans les divers.

La commune de Pully est bien représentée au sein de l'ASEL et c'est tout à fait normal. Elle compte deux municipaux au Conseil de direction, dont Jean-Marc Chevallaz qui en assure la présidence et 7 représentants sur 19 au Conseil intercommunal, dont Alexandre Freise à la vice-présidence et moi-même à la présidence de la commission de gestion. Il faut rajouter que depuis hier, notre secrétaire Bernard Montavon assume également cette fonction au sein du bureau de l'ASEL.

En 2016, le conseil intercommunal s'est réuni 2 fois. La première fois en juin pour étudier les comptes et le rapport de gestion de 2015 et la seconde fois en novembre pour étudier le préavis sur le budget 2017 et ceux découlant du début de législature, comme les compétences financières, le plafond d'endettement et les autorisations de plaider.

Je vous donne quelques chiffres tirés des comptes 2016 adoptés dans la séance de hier soir.

Le résultat des comptes est de 9 millions 733 mille francs et des poussières soit 5,4 % de moins que le budget prévu, mais 1,6 % de plus que les comptes de 2015.

Comme vous avez pu le voir dans nos comptes 2016, la participation de Pully est de 6'433'605 francs sur 7'620'336 francs, soit presque 85 pour cent de la participation totale des 4 communes. Cela représente environ 357 francs par habitant.

En conclusion et pour plus de détails, je renvoie toutes les personnes intéressées au site internet de l'ASEL qui présente tous les PV des séances, tous les préavis et même les rapports de commissions.

Merci de votre attention.

Anne Schranz